

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1094576/CAN500807/2505198 /
 Date : 07/11/2025
 Contact : BORDAIS Tommy

UCI AURA PARERA
 654 CRS DU 3E MILLENAIRE
 BP
 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Bénéficiaire (si différent du demandeur)	

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac
 AV RAYMOND CORTAT
 15200 MAURIAC

Permission accordée : *Oui*
 Date et signature : (Nom et qualité) *le 17/11/2026*
le Coordinateur territorial de Mauriac
Fabrice Bouscquier
 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

PN accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe.

Niveau d'urgence

Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux

15350 CHAMPAGNAC - RD15.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	5		m. d'alvéole		10
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Commentaires : Crédit d'un point d'accès client au réseau fibre optique

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 01/12/2025

Durée prévisible des travaux : 3.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 31/12/2039



PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM
SERVICE QUALITÉ PILOTAGE ET TERRITOIRE
TERRITOIRE DE MAURIAC
RD n°15

Le 15/01/2025 , nous assurons	de	représentant le CD15 / Territoire de Mauriac
Monseigneur	Fabrice Boucquier	représentant le maître d'ouvrage du réseau
Monseigneur	Tommy Bordais	
Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et		
des plans joints		
SIGNATURES		
Le représentant du Territoire de Mauriac		Le représentant du maître d'ouvrage
 F. Boucquier		 M. Herreros
Vu par le coordinateur Territorial de Mauriac		
 F. Boucquier		

(*) le niveau supérieur de la chambre ne dépassera pas le niveau du terrain naturel

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Étroite; FD= Forage Dirigé; F= Fouage

ANNEXE - Schéma de Remblaiement